

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

Le 3 juillet 2025 à 18h15, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Murielle GARRIGOU.

PRÉSENTS : MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, M BERNARD, MME MEYER, M. ROBERT, M. BIDOUZE M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : M GUIRAUD qui a donné procuration à M. ROBERT
MME ROHEL qui a donné procuration MME GARRIGOU
MME NEOLIER qui a donné procuration MME BOURSEAU
MME BAHOUgne qui a donné procuration M LE BREDONCHEL

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS, MME LANNELUC.

Après s'être assuré du quorum Mme GARRIGOU fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 8

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 20 juin 2025

DATE DE L'AFFICHAGE : 9 juillet 2025

★★★★★★★

RAPPORTEUR : Madame Murielle GARRIGOU

N° 023-25 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2025

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

ADOpte À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

↳ Le PV de la séance du 11 avril 2025

↳ Le PV est arrêté et signé par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 4 juillet 2025

Pour Copie conforme,
La Vice-Présidente du CCAS,



Murielle GARRIGOU